



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ogden a eu lieu le 8 juillet 2019 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden.

PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow et Jean R. Roy et mesdames les conseillères Claudette Dupras, Marie-Andrée Courval, Lise Rousseau et Sylvie Lefebvre

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Richard Violette. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Richard Violette déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-07-156 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019

2019-07-157 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y avait deux (2) personnes présentes dans la salle mais aucune question n'a été posée.

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport forestier

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.3 Compte rendu de la réunion du comité consultatif en urbanisme

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 13 juin dernier.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

6.4 Acceptation de l'offre de service d'inspection municipale de la compagnie Urbatek

CONSIDÉRANT QUE la municipalité requiert les services d'un inspecteur en bâtiment et en environnement, vu le départ de M. Jean-Philippe Robitaille;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Urbatek a fait une offre de service à la municipalité pour le remplacement du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, pour une durée d'une (1) année;

2019-07-158 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité d'Ogden autorise la directrice générale à accepter l'offre de service d'inspection municipale de la compagnie Urbatek, aux termes prévus à l'offre de service.

ADOPTÉE

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1 Compte rendu de la réunion du comité consultatif en environnement

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité consultatif en environnement tenue le 12 juin dernier.

7.2 Lavage des bacs au site central de déchets

CONSIDÉRANT QUE les odeurs provenant du site central de déchets deviennent de plus en plus nauséabondes, surtout avec les chaleurs de l'été;

CONSIDÉRANT QUE les responsables du site central, M. Mitchell Woodward et Mme Natalie Powers, nettoient habituellement l'intérieur et l'extérieur des bacs une ou deux fois par année pour que ceux-ci soient plus propres et pour que les mauvaises odeurs soient réduites;

CONSIDÉRANT QU'avec les quelques chaleurs excessives cet été, les odeurs sont pires que jamais et il serait bénéfique de faire le lavage bientôt, et possiblement le refaire à l'automne si cela s'avère nécessaire;

2019-07-159 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE la directrice générale soit autorisée à engager M. Mitchell Woodward et Mme Natalie Powers pour nettoyer l'intérieur et l'extérieur des bacs au site central de déchets maintenant et encore une deuxième fois à l'automne, si cela s'avère nécessaire, et que les bacs soient très bien rincés après les nettoyages.

ADOPTÉE

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

8.1 Compte rendu de la réunion du comité de voirie

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité de voirie tenue le 3 juin dernier.

8.2 Peinture des lignes de rue

CONSIDÉRANT QUE le comité de voirie recommande que seulement les lignes de rue jaunes soient peinturées cette année;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2019-07-160 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil appuie la recommandation du comité de voirie et autorise les travaux de peinture des lignes de rue jaunes.

QUE le conseil demande à la directrice générale d'émettre un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour les travaux de peinture des lignes de rue jaunes, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2019.

ADOPTÉE

8.3 Demande de subvention dans le cadre de PAVL

2019-07-161 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet des projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE), pour l'exercice financier 2019-2020 que la Directrice générale va préparer, signer et déposer dans le but de financer le projet de rechargement sur certains chemins municipaux. Le coût est évalué à 50,000\$.

ADOPTÉE

8.4 Garde-corps sur le chemin Cedarville

2019-07-162 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'inspecteur en voirie à procéder aux travaux de remplacement des garde-corps situés à proximité du 850 chemin Cedarville par la compagnie les Entreprises Ployard 2000 inc., au prix de 10,165.00\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

8.5 Remise d'entreposage pour la voirie

2019-07-163 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'achat d'une remise d'entreposage pour le département de la voirie, de la compagnie Remises Gagnon, au prix de 15,730.00\$, taxes incluses.

ADOPTÉE

9. FINANCES

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à - 110,573.18\$ et les salaires s'élèvent à 20,915.32\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 131,488.50\$.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2019-07-164 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 58,686.36\$;

2019-07-165 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 8 juillet dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE

9.3 Rémunération du conseil (2^e trimestre)

2019-07-166 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le paiement de la rémunération des membres du conseil soit autorisé pour le 2^e trimestre, tel que prescrit par le règlement n° 2019.02 concernant le traitement du maire et des conseillers de la municipalité d'Ogden.

ADOPTÉE

10. ADMINISTRATION

10.1 Changement d'étude légale

2019-07-167 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

D'autoriser les représentants de la municipalité d'Ogden à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du conseil et d'autoriser, au besoin, toute une substitution de procureur dans les dossiers judiciaires.

ADOPTÉE

10.2 Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ogden avait adopté la politique pour contrer le harcèlement psychologique au travail le 6 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre à jour cette politique afin d'y inclure les situations d'harcèlement sexuel;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Memphrémagog a adopté cette même politique;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2019-07-168 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par monsieur Jean R. Roy
et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Ogden adopte la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.

ADOPTÉE

10.3 Modification de la rencontre du mois de septembre pour le lundi 9 septembre 2019 à 19h

CONSIDÉRANT QUE le maire sera absent pour la séance qui aurait été tenue régulièrement le mercredi 4 septembre 2019 et que le conseil est d'accord de modifier la rencontre régulière du conseil au lundi 9 septembre 2019 à 19h à l'hôtel de ville d'Ogden;

2019-07-169 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil demande à ce que la date du 9 septembre 2019 à 19h soit affichée et publiée sur le site web de la municipalité et sur les deux babillards municipaux, ainsi informant ses citoyens du changement de la date de la séance ordinaire du conseil du mois de septembre.

ADOPTÉE

10.4 Réglementation et émission de constats d'infraction

2019-07-170 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Ogden désigne l'inspecteur en bâtiment et en environnement, la directrice générale et l'inspecteur en voirie de la municipalité comme les personnes autorisées à appliquer la réglementation municipale et à émettre des constats d'infraction.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Terrain de stationnement au quai de Cedarville

2019-07-171 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à la majorité, M. Jean R. Roy ayant manifesté sa dissidence

QUE le conseil autorise l'achat de gravier pour le stationnement du quai de Cedarville, au montant maximal de 2,000\$.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

13. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Divers dossiers

Aucun dossier n'a été mentionné.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

Il a été mentionné que la conseillère Mme Rousseau a assisté à la rencontre de la MRC concernant l'économie sociale et a signé la déclaration d'engagement à l'achat auprès des entreprises collectives.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Lemire a demandé s'il y avait d'autres loisirs à inclure ce mois-ci, et le conseil lui a répondu que non car les résolutions pour le Zumba et le Tai Chi ont déjà été adoptées. Il a aussi été demandé s'il y a eu un changement au site central de déchets depuis que la caméra y a été installée, et le maire a répondu qu'il y a eu un peu d'amélioration.

2019-07-172 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère madame Lise Rousseau propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 19 heures 11 minutes.

Richard Violette
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Richard Violette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.